



OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Pohénégamook, située au Témiscouata dans la région du Bas-Saint-Laurent, sert une communauté de 2 500 habitants. Reconnue pour sa qualité de vie exceptionnelle, la municipalité est à la recherche d'une personne dynamique et polyvalente pour occuper le poste de directeur du service de Sécurité incendie.

Directeur du service de Sécurité incendie

TEMPS PARTIEL — PERMANENT

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire du poste aura comme mandat de planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités du service de Sécurité incendie de la Ville. Elle est également responsable de l'ensemble des activités de la brigade et agira à titre de personne-ressource pour la mise à jour, la planification et l'exécution du plan de mesures d'urgence municipal.

De manière plus spécifique, la personne devra, sans s'y limiter :

- Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités du Service de sécurité incendie ;
- Assumer un rôle de direction et de coordination lors des interventions d'urgence, conformément au schéma de couverture de risques ;
- Assurer la gestion administrative et financière du service, incluant la planification budgétaire et les suivis requis ;
- Gérer les ressources humaines de la brigade (recrutement, encadrement, mobilisation) ;
- Planifier et coordonner la formation et les pratiques régulières des membres de la brigade ;
- Veiller à la gestion, à l'entretien et à la conformité des équipements et des infrastructures ;
- Agir à titre de personne-ressource auprès des partenaires municipaux, régionaux et gouvernementaux ;
- Participer activement à la mise à jour, à l'application et à la coordination du plan de mesures d'urgence municipal ;
- Préparer les rapports, bilans et documents requis liés aux activités du service ;
- Accomplir toute autre tâche connexe liée à la fonction.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ;
- Posséder un diplôme d'officier non urbain reconnu ainsi qu'un minimum de cinq (5) ans d'expérience à titre de pompier, dont trois (3) ans dans des fonctions de gestion ou de supervision du personnel ;
- Détenir les certifications requises en sauvetage nautique et en sauvetage sur glace ou s'engager à suivre les formations nécessaires afin d'obtenir ces certifications dans un délai d'un (1) an ;
- Toute autre formation pertinente (instructeur, préventionniste, etc.) sera considérée comme un atout ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 (exigence); la classe 4A est considérée comme un atout ;
- Détenir une condition physique compatible avec les exigences du poste ;
- Compte tenu de la nature du poste et des exigences opérationnelles, la personne titulaire du poste doit résider sur le territoire ou à proximité, de façon à pouvoir intervenir rapidement en cas d'urgence.

PROFIL RECHERCHÉ

- Faire preuve d'un leadership mobilisateur, d'un excellent jugement et d'habiletés pour le travail en équipe ;
- Posséder des habiletés marquées en communication et en relations interpersonnelles ;
- Avoir une grande capacité d'organisation, de planification et de gestion des priorités ;
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur, d'intégrité et avoir le sens des responsabilités ;
- Maîtriser les outils informatiques courants et les équipements associés à la fonction.

PRINCIPALES CONDITIONS OFFERTES

- ✓ Type d'emploi : Poste temps partiel, permanent
- ✓ Salaire : Salaire concurrentiel, à discuter en fonction de l'expérience du candidat
- ✓ Horaire de travail : Environ 15 h/semaine (variable, selon les interventions)
- ✓ Lieu de travail : Hôtel de ville (1309, rue Principale, Pohénégamook)

INFORMATIONS POUR POSTULER

Ce poste vous intéresse ? Merci de transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) **au plus tard le 22 mai 2026 à midi** à l'adresse courriel recrutement.externe@fgm.ca en indiquant le titre du poste et le nom de la ville en objet.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Pohénégamook.

**L'emploi du masculin a été utilisé afin d'alléger le texte.*